

Réseau Santé Psychique Suisse **Premier rapport annuel 2012**

Organismes responsables:



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI Département fédéral de l'intérieur DFI Dipartimento federale dell'interno DFI Bundesamt für Gesundheit BAG Office fédéral de la santé publique OFSP

Ufficio federale della sanità pubblica UFSP



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI Département fédéral de l'intérieur DFI Dipartimento federale dell'interno DFI Bundesamt für Sozialversicherungen BSV Office fédéral des assurances sociales OFAS Ufficio federale delle assicurazioni sociali UFAS



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO Secrétariat d'Etat à l'économie SECO Segreteria di Stato dell'economia SECO



- GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
- CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
- CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità



Gesundheitsförderung Schweiz Promotion Santé Suisse Promozione Salute Svizzera



CONTENU

E	ditorial		3
٧	ersion	abrégée	4
1.	BIL	AN STRATÉGIQUE	5
	1.1	Contexte et situation générale	5
	1.2	Développement de l'environnement	6
	1.3	Conclusions stratégiques pour l'avenir	7
	1.4	Réalisation des objectifs	8
2.	Cor	npte financier et compte d'exploitation	9
3.	Pre	stations fournies	10
	3.1	Rencontre	10
	3.2	Site Internet: plateforme d'échange basée sur le Web	11
	3.3	Alliances contre la dépression	12
	3.4	Groupe d'experts	13
	3.5	Membres	14
	3.6	Enquête sur la santé psychique dans les cantons	15
	3.7	Point de contact au niveau national	15
	3.8	Base de données d'adresses	15
	3.9	Publications	16
	3.10	Contributions dans des publications de tiers	16
	3.11	Participation et contributions lors de manifestations de tiers	17
	3.12	Activité de mise en réseau bilatérale et autres	18
4.	Per	spectives	19

IMPRESSUM

© Réseau Santé Psychique Suisse Berne 2013

Conception, rédaction et renseignements:

Bureau de coordination Réseau Santé Psychique Suisse

info@npg-rsp.ch / www.npg-rsp.ch

c/o Promotion Santé Suisse, Dufourstrasse 30, case postale 311, CH-3000 Bern 6

Ce rapport annuel n'est disponible que sous forme électronique à www.npg-rsp.ch.



ÉDITORIAL

Lorsque l'on plante une graine, on se réjouit d'avance de contempler une plante majestueuse. On espère qu'avec des soins réguliers, de l'engrais et une météo favorable, la plante se développera bien.

La fondation du Réseau Santé Psychique Suisse s'est déroulée selon un processus similaire. Les graines ont été semées conjointement par les organismes responsables après qu'ils ont décidé du type de plante souhaité. Un comité de pilotage a été créé pour prendre soin de la jeune pousse et la protéger. Le terrain choisi était fertile et les premières petites feuilles ont poussé sous la forme d'un secrétariat. La première fleur a éclos l'été dernier lors de la première Rencontre nationale du Réseau. Le comité de pilotage se réjouit particulièrement de voir combien de personnes et d'organisations s'y sont intéressées et ont soutenu nos efforts. Nous avons pu récolter des fruits supplémentaires relativement rapidement: le site Internet www.npg-rsp.ch a permis de mettre en réseau des organisations partenaires et d'exploiter les synergies, et ainsi de prendre en compte le besoin de transfert de connaissances et de coordination dans le domaine de la santé psychique. Les approches de prévention et de management de la santé psychique semblent également se développer et nous nous en réjouissons. Il nous reste encore beaucoup de travail, mais nous sommes confiants que nos projets sont réalisables. Grâce au choix pertinent d'Alfred Künzler, chef du bureau de coordination, le professionnalisme du réseau est garanti. Nous le remercions pour son engagement et nous réjouissons de continuer de relever cette mission passionnante ensemble. Nous remercions également les organisations partenaires qui nous ont offerts leur confiance.

Ce premier rapport annuel du Réseau Santé Psychique Suisse est complet et détaillé, car il sert de base à la poursuite du travail. Le rapport dresse un bilan, décrit les prestations fournies lors de la première année de fonctionnement et présente les perspectives. Notre plante a produit ses premiers fruits. Nous espérons que la récolte sera bonne.

Pour les organismes responsables: Fabienne Amstad, Promotion Santé Suisse Ida Bircher, OFAS Margreet Duetz, OFSP Maggie Graf, SECO Daniela Schibli, CDS







VERSION ABRÉGÉE

Les troubles psychiques ont des répercussions sur la vie personnelle, la société et l'économie, et leur importance va encore augmenter dans le futur. Puisque la santé psychique dépend de multiples facteurs, il est nécessaire d'adopter une approche multisectorielle en ce qui concerne sa promotion et la prévention des maladies psychiques, y compris le suicide. La coordination intersectorielle doit par conséquent être renforcée. Compte tenu des structures fédérales en Suisse, cela présuppose aussi une coordination entre la Confédération, les cantons et les acteurs privés.

Le Conseil fédéral a fait une nouvelle fois part de sa volonté d'investir dans la santé psychique, tout comme les cantons. Ils signalent à cet égard un besoin important de coordination et de directives. Le Réseau Santé Psychique Suisse se penche sur ces conditions et a pour objectif la mise en réseau des acteurs de la santé psychique en Suisse et la promotion de l'échange d'informations. Grâce à l'exploitation des synergies, les mesures qu'ils mettent en œuvre pour améliorer la santé psychique de la population devraient être renforcées.

Les objectifs de la première année de fonctionnement du Réseau Santé Psychique Suisse ont été en grande partie atteints. La 1ère rencontre du Réseau Santé Psychique Suisse a rassemblé trois fois plus de personnes que prévu. Quelques 150 spécialistes de la santé psychique se sont réunis pour un échange de connaissances et d'expériences. Leurs feed-back montrent la persistance du besoin de mise en réseau. Les quelque 20 entretiens bilatéraux et plusieurs enquêtes menées auprès de 200 acteurs donnent le même tableau.

Le site Web www.npg-rsp.ch a été mis en ligne en décembre 2012. La possibilité d'intégrer le réseau a aussi été proposée à cette occasion. Quelques semaines plus tard, 20 demandes d'affiliation avaient déjà été enregistrées, un nombre deux fois plus important de visiteurs du site Web avait souhaité recevoir des News régulières et des demandes d'entretien supplémentaires avaient été réceptionnées. Au cours de l'année, le bureau de coordination avait déjà reçu plus d'une douzaine d'invitations. Beaucoup d'acteurs publics de la santé psychique cherchent le contact avec le réseau. La vue d'ensemble de la promotion de la santé psychique génère un grand intérêt dans les cantons suisses. Des acteurs nationaux importants travaillent dans le groupe d'experts, dont le corps médical local.

Les expériences lors de la première année de fonctionnement montrent que les ressources pour le réseau, mesurées au besoin de mise en réseau du secteur, sont limitées. Un contact régulier devrait par exemple être établi avec les cantons en tant que groupe d'intérêt important. Néanmoins, seul un tiers d'entre eux a pu recevoir une visite durant l'exercice. Par ailleurs, le besoin en ressources va augmenter si l'on veut exploiter les succès initiaux du réseau. Il faut entretenir le contact avec les membres ainsi que le site Web pour que le réseau reste productif. On peut supposer que l'intérêt pour le réseau va encore augmenter avec la progression de la notoriété et du nombre de membres.



BILAN STRATÉGIQUE 1.

Contexte et situation générale 1.1

Répercussion des troubles psychiques sur l'économie

Les troubles psychiques font partie des problèmes de santé les plus répandus et leur importance dans la vie personnelle, sociale et économique est sous-estimée (Obsan, 2007, p. 4). Des rapports de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Observatoire suisse de la santé, ainsi que d'autres études, montrent le nombre important et croissant de troubles psychiques, avec des conséquences pour la société comme les coûts de santé, les suicides, les jours de travail perdus et les rentes versées. Des études plus récentes évaluent les coûts des troubles psychiques pour l'économie suisse entre 10 et plus de 20 milliards de francs par an.

D'autre part, des rapports de l'OCDE de Suisse font état d'un système de santé de premier ordre, mais qui présente d'importants déficits dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention. Ce constat s'applique également aux problèmes et à la santé psychiques. Les dernières stratégies basées sur des preuves en Europe ne se limitent plus aux règles de planification psychiatriques traditionnelles. Plutôt que de mettre l'accent sur le traitement dans le secteur de la santé, elles proposent de réduire l'incidence et la prévalence des troubles psychiques par une approche multisectorielle avec une chaîne d'offres coordonnée allant de la promotion de la santé à la réhabilitation. La protection, la préservation et l'amélioration de la santé psychique de la population doivent faire partie intégrante de la politique de santé et de la politique générale.

Coordination multisectorielle

La promotion de la santé psychique en Suisse est depuis la fin des années 1990 une préoccupation croissante de la Confédération et des cantons. Son importance sur le plan individuel, mais aussi économique, est de plus en plus reconnue.

Le projet Politique nationale suisse de la santé est lancé en 1998 en tant qu'initiative commune de la Confédération et des cantons. Lors d'une conférence nationale qui s'est déroulée en mai 2000, la santé psychique a fait partie des trois thèmes choisis pour être développés avec une responsabilité partagée sous la forme d'une politique de santé. Dans un délai de trois ans a été élaboré le Projet pour une stratégie nationale visant à protéger, promouvoir, maintenir et rétablir la santé psychique de la population en Suisse (Rička et al. / OFSP, 2004), en collaboration avec de nombreux acteurs de la santé psychique. Celui-ci adopte une perspective de santé publique et se fonde par conséquent sur une compréhension intégrée de la santé et de la maladie: «...la santé psychique est influencée par des facteurs biologiques, psychologiques, sociaux et économiques. Afin de réduire de manière durable l'incidence et la prévalence des troubles psychiques évitables, il ne suffit pas de prendre des décisions au sein des institutions de santé, mais il faut pouvoir compter sur une politique d'ensemble. Celle-ci définira notamment des conditions cadres pour l'intégration sociale de la population sur les plans de la famille, de l'école et de la formation ainsi que du travail.» (p. 6). Les objectifs contenus dans le



projet sont orientés dans une perspective de dix ans. Les mesures recommandées incluent notamment une coopération nationale et multisectorielle.

Alliances contre la dépression et programmes de santé psychique

Dès 2003, le canton de Zoug a créé en tant que canton pilote une alliance contre la dépression en collaboration avec l'OFSP. La Confédération a ainsi obtenu les licences pour le matériel développé et évalué en Allemagne. Compte tenu du succès de la procédure, l'OFSP a acquis les licences pour toute la Suisse en 2006 et les a transmis gratuitement aux prestataires régionaux par le biais d'une convention. Jusqu'en 2011, neuf nouveaux cantons (AR, GE, LU, AI, TG, GR, BS, SO, SG) ont obtenu une licence de l'OFSP et l'assureur-maladie Helsana a acquis les droits d'utilisation pour ses membres. Le canton de Berne et la Principauté de Liechtenstein se procurent le matériel directement en Allemagne. Au total en Suisse, treize partenaires régionaux ont rejoint l'alliance contre la dépression. Leur objectif est le dépistage précoce, l'optimisation du traitement et la déstigmatisation de la dépression.

A la fin des années 2000 et au début des années 2010, plusieurs cantons ont lancé de nouvelles mesures ou des programmes entiers de promotion de la santé psychique, reposant en partie sur une alliance contre la dépression.

De la maladie à la santé	

Face à ce contexte, la Confédération, les cantons et la Fondation Promotion Santé Suisse s'interrogent sur la manière de développer encore davantage la promotion de la santé psychique en Suisse, c'est-à-dire au-delà du syndrome de dépression et avant l'apparition des symptômes psychiques. Le Projet pour le renforcement de la promotion de la santé dans le cadre d'un réseau de santé psychique (Schibli et al., 2010) pose les bases à cet effet. Le Dialogue «Politique nationale suisse de la santé» a donné son accord pour la création d'un Réseau Santé Psychique en août 2010, comme esquissé dans le concept. En juin 2011, le Conseil fédéral a fait la déclaration suivante dans le document relatif à sa stratégie en matière de politique de la santé: «Mieux prévenir et soigner, tel est le mot d'ordre de la politique de la santé [du Conseil fédéral]» (SG-DFI, p. 1).

Développement de l'environnement 1.2

Pour le Réseau Santé Psychique Suisse, la loi sur la prévention aura sûrement un impact considérable sur l'environnement en 2012. Bien qu'elle n'entrera finalement pas en vigueur, la discussion a permis de mettre en avant les thèmes de la promotion de la santé et de la prévention, et ainsi de sensibiliser d'une certaine manière les politiques et le grand public. La santé psychique en particulier n'a toutefois qu'une résonnance réduite dans la discussion générale.

Les trois programmes nationaux de prévention (tabac, alcool, alimentation et exercice physique) ont été renouvelés par le Conseil fédéral en 2012 pour une nouvelle période de quatre ans. Le niveau psychique de la santé est parfois abordé explicitement par ces programmes, mais il reste implicite dans la majorité des cas.





En 2012, plusieurs cantons ont lancé de nouvelles activités de promotion de la santé psychique auprès de leur population ou en préparent. D'autres ont poursuivi les activités existantes ou les ont développées, notamment sur la base d'une alliance contre la dépression. De nouveaux postes ont aussi été créés explicitement pour la santé psychique. Dans l'ensemble, les services de santé cantonaux ainsi que les structures de soins accordent une priorité croissante à la promotion de la santé psychique et à la prévention des maladies psychiques.

La santé psychique comme thème transversal

Une légère tendance à la hausse est également constatée dans d'autres domaines, comme la promotion de la santé privée dans l'entreprise, la protection de la santé sur le lieu de travail sous la surveillance du seco, les assurances sociales (en particulier dans le domaine de l'assurance invalidité par la détection précoce des difficultés liées à la santé sur le lieu de travail) ou auprès d'organisations qui s'engagent en faveur des enfants et des familles. La promotion de la santé des personnes âgées est encouragée par de nombreux organismes (Promotion Santé Suisse, Radix, cantons, ARPS). Dans ce cadre, la santé psychique de la population vieillissante est également prise en compte. Promotion Santé Suisse lance un nouveau projet de promotion de la santé en entreprise ciblant les adolescents. Ici aussi, le niveau psychique de la santé est pris en compte. Il en va de même pour les domaines de la migration et de la santé, qui ont encore été développés par la Confédération et les cantons en 2012. Dans le débat sur les compétences en santé également, mené par une alliance rassemblant plusieurs organisations, l'aspect psychique est ponctuellement cité, tout comme pour l'évaluation d'impact sur la santé.

Conclusions stratégiques pour l'avenir 1.3

Les troubles psychiques ont des répercussions sur la vie personnelle, la société et l'économie, et leur importance va encore augmenter dans le futur. Puisqu'ils dépendent de multiples facteurs, il est nécessaire d'adopter une approche multisectorielle en ce qui concerne leur prévention. L'évaluation de l'alliance contre la dépression de Nuremberg en Allemagne a par exemple montré que seules des interventions simultanées à différents niveaux sont efficaces et durables. Les efforts de coordination intersectorielle doivent par conséquent encore être renforcés. Compte tenu des structures fédérales en Suisse, une coordination entre les cantons, mais aussi entre la Confédération, les cantons et les acteurs privés, est nécessaire.

Le Conseil fédéral et son administration ont une nouvelle fois fait part de leur volonté d'investir dans la santé psychique. Il en va de même pour les cantons. A cet égard, ils ont signalé un besoin important de coordination et de directives. Malgré l'insuffisance de la base légale nationale, le secteur fait preuve d'une vraie volonté de promouvoir la santé psychique de la population et de coordonner les interventions. Il faudrait continuer de cultiver ce terrain fertile. Outre les mesures existantes, un renforcement des contenus et de la coordination devrait apporter une contribution supplémentaire à l'amélioration de la santé psychique en Suisse.



Réalisation des objectifs 1.4

Le but du Réseau Santé Psychique Suisse est d'améliorer l'efficacité des mesures existantes destinées à la promotion de la santé psychiatrique et à la prévention des maladies psychiques en Suisse. Les objectifs principaux et annuels qui en découlent ainsi que leur degré de réalisation sont représentés dans le tableau suivant.

Objectifs en grande partie atteints

Objectifs principaux du projet	Objectifs annuels 2012	Etat fin 2012
Structure Mise en réseau du plus	1. Une structure de réseau est mise en place	©
grand nombre d'acteurs pertinents	Les alliances contre la dépression sont intégrées	0
	Des coopérations ont été instaurées avec les principaux acteurs	0
	Les principaux acteurs connaissent le nouveau réseau	©
Contenu Mise à disposition de	5. Une rencontre des alliances contre la dépression a eu lieu	©
connaissances et orientation, échange de savoir, exploitation des synergies, aide organisationnelle	6. Une rencontre de mise en réseau a eu lieu	©
	7. Une rencontre de mise en réseau est préparée pour 2013	0
	8. Un plus grand congrès est prévu en 2014	000
	9. Une plateforme en ligne interactive existe	©
Qualité Le réseau est ancré	10. Un groupe d'experts est constitué	©
dans la pratique (connaissances des	11. Un concept de communication est élaboré	©
experts) et la science (preuves)	12. Une évaluation des processus est préparée	©

Légende:

atteint

partiellement atteint / en cours

○○ on atteint



2. COMPTE FINANCIER ET COMPTE D'EXPLOITATION

La comparaison entre les comptes annuels et le budget ainsi que l'utilisation des fonds sont présentées dans le tableau ci-après.

La colonne Budget 2012 indique les montants convenus par les organismes. Les comptes du réseau sont établis par Promotion Santé Suisse. Cette fondation de droit privée est assujettie à la TVA. La colonne Comptes annuels 2012 (comptes établis par Promotion Santé Suisse) tient compte de la TVA.

	Budget 2012	Comptes annuels 2012
Total des recettes	212'000	219'916
Confédération (OFSP, OFAS, seco)	105'000	105'000
Part coordination alliance contre la dépression (OFSP)	15'000	15'000
Contribution additionnelle OFSP	0	7'916
CDS	40'000	40'000
CDS part des traductions	2'000	2'000
Promotion Santé Suisse (assujettie à la TVA)	50'000	50'000
Total des dépenses	212'000	216'004
Bureau de coordination	157'000	169'948
Coûts salariaux	110'000	98'667
Frais d'exploitation (ass. soc., charges TVA PSS, bureau, etc) ¹	35'000	49'889
Taxe sur la valeur ajoutée (8% des recettes)	0	15'704
Maintenance de la plateforme en ligne	4'000	2'810
Traductions diverses	3'000	2'878
Réserve	5'000	0
Comité de pilotage	0	2'204
Retraite (animation, restauration)	0	2'204
Mesures	55'000	43'852
Rencontre du Réseau ²	10'000	19'985
Constitution d'une plateforme en ligne interactive ³	19'250	23'867
Evaluation des processus ⁴	15'750	0
Publication d'une brochure ⁵	10'000	0
Groupe d'experts	0	667
Excédent: recettes moins dépenses	0	3'912

Explications sur les écarts comptes annuels - budget:

¹ Y c. les charges de TVA et la contribution à la comptabilité de Promotion Santé Suisse (la contribution de l'IT/du bureau n'a pas été facturée), les frais de voyage (AG) et la contribution à la crèche du chef du bureau de coordination.

² Le nombre de participants est trois fois plus élevé que prévu.

³ Le montant total budgétisé pour la création de la plateforme en ligne s'élève à 25 000 (respec-

⁴ L'évaluation des processus doit être effectuée en 2013.

⁵ La brochure sera publiée en 2013.





3. **PRESTATIONS FOURNIES**

Les prestations fournies en 2012 durant la première année de fonctionnement sont décrites ciaprès.

Un concept de communication a été élaboré pour harmoniser notre image en externe (Corporate Design). Grâce à l'harmonisation temporelle, visuelle, thématique et linguistique de toutes les mesures, les synergies sont exploitées et l'organisation est reconnue plus facilement, ce qui permet une efficacité maximale.

Rencontre 3.1

La première rencontre nationale sur la santé psychique intitulée «Rencontre du Réseau Santé Psychique Suisse» a été organisée le 20 juin 2012. Environ 150 spécialistes de la santé psychique – de sa promotion, de son maintien et de son rétablissement – se sont réunis pour un échange de connaissances et d'expériences à l'Institut des sciences exactes de l'Université de Berne. C'est trois fois plus que prévu initialement. Cet afflux ainsi que les feed-back des participants ont montré le grand intérêt pour la mise en réseau.

Succès de la manifestation de lancement

Plusieurs représentants nationaux de la santé psychique sont intervenus lors de la rencontre. Le Dr Sebastian Haas, médecin-chef en psychiatrie intégrée à Winterthour, a exposé les possibilités concrètes de promotion de la santé psychique. Le Dr Niklas Baer, responsable de la réhabilitation psychiatrique dans le canton de Bâle-Campagne, a commenté le rapport récent de l'OCDE «Mal-être au travail? Mythes et réalités sur la santé mentale et l'emploi». Le Professeur Bernd Röhrle de l'Université de Marbourg en Allemagne a donné une vue d'ensemble internationale sur l'efficacité de la promotion de la santé psychique.

L'après-midi, des spécialistes cantonaux de Neuchâtel et de Thurgovie ont présenté les mesures qu'ils avaient introduites et l'état de la santé psychique dans leur canton. Les ateliers ont constitué un temps fort. Les participants ont pu y formuler leurs attentes à l'égard du nouveau réseau. Dans son exposé de clôture, le médecin de famille et président de l'Académie Suisse pour la Médecine Psychosomatique et Psychosociale s'est interrogé sur la manière dont les prestataires de base contribuent à la santé psychique et a ainsi apporté une conclusion importante. D'après l'enquête suisse sur la santé, les médecins de famille sont aussi les principaux interlocuteurs pour les troubles psychiques.

Des participants d'horizons divers

Parmi les 155 participants, on compte 16% de francophones et 55% de femmes. Les administrations de 18 cantons sont représentées, dont quatre de Suisse romande. Les participants sont issus des secteurs d'activité suivants (l'affectation est parfois imprécise): formation 6, recherche 5, alliance contre la dépression 5, promotion de la santé et prévention 42, soins de santé 8, administration cantonale 26, médecins cantonaux 3, association nationale 34, organisation à but non lucratif 7, divers 6.

Parmi les 19 intervenants, on compte 16% de francophones et 47% de femmes.



De bonnes notes

Les 73 personnes (47%) qui ont rempli le formulaire d'évaluation de la rencontre ont donné globalement des bonnes notes, tant pour les aspects généraux/administratifs que pour le contenu. Le besoin de contenus davantage axés sur la pratique et d'opportunités de mise en réseau plus personnelles a été clairement établi. L'absence d'interprétation simultanée comme celle organisée habituellement lors des événements nationaux a également été un point négatif cité par 22% des répondants.

3.2 Site Internet: plateforme d'échange basée sur le Web

Le site Web interactif du Réseau Santé Psychique Suisse www.npg-rsp.ch est actif depuis décembre 2012. Il a été conçu de manière accueillante: gai, léger et riche en couleurs. Cet effet est également assuré grâce aux images utilisées. Différents enregistrements de près et directs de personnes sympathiques ont été insérés avec de brèves déclarations (claims) au profit du réseau. Les personnes pouvaient être elles-mêmes concernées ou être des spécialistes. Le logo est conçu dans le cadre du mandat de développement du site Internet de la société NewImpact, Berne, et soutient les effets positifs du site Internet. Une police moderne et contemporaine rend la lecture agréable.

Du point de vue du contenu, les visiteurs du site Internet seront accueillis avec les toutes dernières informations des rubriques News et Agenda, et invités à s'abonner à la newsletter et à devenir membre. Les personnes en quête d'une aide psychologique seront également abordées sur la page d'accueil. Le logo de l'alliance contre la dépression offre une entrée en matière. Les visiteurs peuvent accéder à quelque 50 sites secondaires où ils trouveront des informations complètes sur la santé psychique en Suisse, notamment:

- des informations sur la santé psychique actualisées chaque semaine,
- un agenda national des formations continues et des perfectionnements,
- des offres d'emploi dans le domaine de la santé psychique,
- une liste de liens dressée avec soin sur les outils de travail et les acteurs de la santé psychique,
- des informations sur le réseau et ses manifestations.

Documents importants sur la santé psychique en Suisse

Le recueil de documents protégé par un mot de passe constitue le cœur thématique du site Internet et également de tout le concept du réseau. L'accès est réservé aux partenaires et aux membres du réseau. Le bureau de coordination accorde l'accès aux personnes autorisées. L'accès protégé se justifie d'une part par l'effet d'entraînement à l'affiliation, et d'autre part, on part du principe que les acteurs sont davantage enclins à rendre leurs documents accessibles à un public restreint et familier qu'à les publier sans protection sur Internet. Cette hypothèse repose sur les entretiens bilatéraux menés avec les acteurs cantonaux. Fin 2012, le recueil de base mis à disposition par le bureau de coordination contenait 106 documents sur la santé psychique:

19 concepts et évaluations cantonaux, et des documents similaires liés aux cantons;



Bund	Kantone	Gesundheitsförderung Schweiz
Confédération	Cantons	Promotion Santé Suisse
Confederazione	Cantoni	Promozione Salute Svizzera

- 41 documents techniques nationaux tels que des rapports de services fédéraux, notamment Obsan, et d'organisations nationales comme Promotion Santé Suisse;
- 33 documents techniques thématiques sur la santé psychique des personnes âgées, au sein de la famille, à l'école et au travail, ou sur la dépression, la stigmatisation, le suicide ainsi que les coûts et l'utilité de la promotion de la santé psychique;
- 13 documents internationaux de l'OMS, de l'ONU, de l'OCDE et de l'UE sur la santé psychique.
- La documentation des alliances contre la dépression sera publiée en 2013.

Les utilisateurs enregistrés du site Internet sont invités à télécharger eux-mêmes des documents au moyen du système de gestion de documents interactif mis à disposition. Ceux-ci sont catégorisés et publiés par le bureau de coordination du réseau.

D'autres domaines protégés par un mot de passe ont été conçus pour les membres, les documents du comité de pilotage et du groupe d'experts, ainsi que pour l'évaluation formative.

Grand intérêt du public, retours positifs

L'intérêt pour le site Internet est important. Fin 2012, trois semaines après la mise en ligne du site Internet et deux semaines après l'envoi d'une newsletter, 30 personnes s'étaient déjà abonnées aux News via le site Internet. Les premiers feed-back qualitatifs des acteurs sont d'une manière générale très positifs.

Tout le site Internet est bilingue, français et allemand, il est possible de passer d'une langue à l'autre sur chaque page.

La finalisation du site Internet était initialement prévue pour août 2012. La phase de conception a été rapide et le design est tout à fait satisfaisant. Mais différents facteurs ont ensuite retardé la mise en ligne. Le grand engagement du comité de pilotage lors de la conception a retardé l'adoption du concept de contenu. La collaboration avec le partenaire informatique n'est pas toujours satisfaisante et prend parfois beaucoup de temps. Dans l'ensemble, les ressources du bureau de coordination ont été bien plus mises à contribution que prévu.

Alliances contre la dépression 3.3

Après l'achat de licences en Allemagne en 2006, l'Office fédéral de la santé publique a organisé jusqu'en 2009 des rencontres annuelles pour les cantons ayant acquis une licence. La cinquième rencontre des alliances régionales suisses contre la dépression a eu lieu le 22 mars 2012 à Berne. Toute l'organisation de l'OFSP et du Réseau Santé Psychique Suisse a documenté l'octroi de la gestion des licences au réseau.

Vifs échanges – tirer des enseignements mutuels

Dix-huit personnes ont échangé sur le statut actuel, les problèmes rencontrés et les approches de solution possibles lors de la mise en œuvre des alliances. Dans la deuxième partie, Ines Heinz, cheffe de projet de l'AcD allemande, a fait un état des lieux et présenté les développements les plus récents de l'AcD allemande pertinents pour la Suisse. Ses explications ont servi de base à la discussion qui a suivi sur le développement et la création d'alliances régionales, y



compris leur financement. La troisième partie a porté sur l'intégration de l'AcD dans le nouveau réseau. Après les informations du Dr Alfred Künzler, coordinateur du Réseau, et du Dr Regula Rička, responsable de l'AcD à l'OFSP, sur le but et l'état du réseau, les représentants des alliances régionales ont eu la possibilité de formuler leurs attentes à l'égard du réseau en petits groupes.

Au cours de l'année 2012, le coordinateur du Réseau Santé Psychique Suisse a régulièrement entretenu, par oral et par écrit, des contacts avec les partenaires des alliances. Il a également rendu personnellement visite à quelques partenaires ou personnes intéressées (cantons de ZG, LU, SO, SG, SZ). Lors d'un forum public ayant rassemblé 200 participants et intervenants de renom comme le Prof. Daniel Hell, la ville de Winterthour s'est interrogée sur son besoin d'une alliance contre la dépression. Lors de son exposé sur l'état, l'utilité et l'efficacité de l'AcD, le coordinateur du réseau a pu souligner les points positifs d'un tel programme.

Groupe d'experts 3.4

Le groupe d'experts garantit l'ancrage du Réseau Santé Psychique Suisse dans la pratique et la science. Il donne des impulsions techniques sur le développement stratégique du réseau et apporte si besoin des conseils qualitatifs et sur le contenu au comité de pilotage et au bureau de coordination.

Après avoir une nouvelle fois discuté dans le détail de la composition du groupe d'experts dans le comité de pilotage, il a été convenu de choisir 14 membres. Ils représentent le domaine santé psychique dans la chaîne d'intervention globale promotion de la santé-préventiontraitement-réhabilitation. Les domaines d'activité pratique, formation et recherche sont aussi bien représentés que le sont de manière tripartite les spécialistes dans les associations et les organisations, les patients psychiatriques et leurs proches. Différents domaines de vie ou settings cibles pour les interventions de promotion de la santé et de prévention, à savoir les entreprises, les écoles et les familles, sont également intégrés.

Acteurs explicites et implicites de la santé psychique

Il a été possible d'intégrer des acteurs majeurs du domaine de la santé psychique en Suisse grâce aux représentants des organisations suivantes. De plus, des organisations importantes pour la collaboration dont la santé psychique n'est pas la principale activité, mais qui jouent de facto un rôle central grâce à leur influence, ont été acquises.

- Santé publique Suisse,
- Alliance Santé Psychique Suisse,
- Pro Mente Sana, qui s'engage en faveur des malades psychiques,
- Ipsion, l'initiative pour la prévention du suicide en Suisse,
- Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant,
- Fédération Suisse des Psychologues,
- Réseau Education et Santé,
- Chaire de psychologie clinique pour les enfants/adolescents et les couples/familles de l'Université de Zurich,



- Le canton de Genève en tant que représentant pour les cantons et les alliances contre la
- Direction du travail du SECO,
- Conférence des offices AI,
- Employeurs (Union patronale),
- Salariés (Union syndicale suisse) et
- Prestataires de soins médicaux de base (corps médical local, collège de médecine de premier recours).

L'implication des prestataires de soins médicaux de base en particulier peut être considérée comme un premier succès et un signal important. Le contact et la collaboration avec ce groupe sont souvent parsemés d'embûches pour les acteurs du domaine psychosocial. Les prestataires de soins de base en tant que premiers interlocuteurs sont toutefois très importants pour la santé psychique et sa promotion. Ils ont des contacts réguliers avec de vastes groupes de la population, dans le cadre desquels il est discuté ou pourrait être discuté de comportements propices ou nocifs à la santé. Les contacts permettent également d'évoquer les problèmes psychiques d'individus qui, si une sensibilisation correspondante existe, peuvent être identifiés par le médecin de famille. Dans de nombreux cas, les personnes atteintes de problèmes psychiques peuvent également être traitées par les médecins de famille eux-mêmes.

Un pool de mise en réseau fertile

La première réunion avec dix expert(e)s et trois représentant(e)s des organismes responsables a eu lieu en décembre 2012 sous la direction du coordinateur du réseau. Dans une atmosphère constructive, les attentes et les éventuelles contributions des expert(e)s ou de leurs organisations ont été présentées. Il est reconnu que les personnes présentes forment un vaste réseau avec des connaissances approfondies. Le groupe d'experts constitue en ce sens un pool de spécialistes de secteurs différents, mais ayant un but similaire. En tant qu'instance de mise en réseau, elle témoigne déjà de la mise en œuvre réussie du concept Réseau Santé Psychique Suisse en petit comité.

3.5 Membres

L'objectif principal du Réseau Santé Psychique Suisse est de renforcer les acteurs dans le domaine de la santé psychique. Le principal moyen d'y parvenir est de mettre les acteurs en réseau. Le nombre de membres du Réseau Santé Psychique Suisse est un indicateur directement mesurable de cette mise en réseau.

Les premières demandes d'affiliation sont très prometteuses

Lors de la mise en ligne du site Internet à la mi-décembre 2012, une affiliation au Réseau Santé Psychique Suisse avait également été proposée. Deux semaines plus tard, à la fin de l'année, douze demandes d'affiliation avaient déjà été reçues, parmi lesquelles des organisations nationales, des services cantonaux et des prestataires privés, ce qui a déjà permis de couvrir plusieurs groupes cibles du réseau.



L'affiliation est réglementée dans un «document de base» comparable aux statuts d'une association. Il règle notamment l'organisation du réseau, les conditions de l'affiliation ainsi que les droits et les devoirs des membres.

Enquête sur la santé psychique dans les cantons 3.6

A l'automne 2011, l'Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé (ARPS) a interrogé ses membres sur l'état de ses activités liées à la santé psychique. Sur cette base, le réseau a envoyé un formulaire plus détaillé aux interlocuteurs cantonaux en juillet 2012.

Vue d'ensemble de la promotion de la santé psychique

Fin 2012, des informations de 19 cantons ont été recueillies. La compilation des informations donne pour la première fois en Suisse une vue d'ensemble complète sur le thème de la santé psychique dans les cantons: qui fait quoi et avec quelles ressources. La vue d'ensemble est publiée sur le site Internet du réseau. Ainsi, les personnes intéressées peuvent savoir rapidement quelles interventions ont été réalisées chez quels groupes cibles et dans quels domaines de la vie, et par conséquent où trouver le savoir-faire correspondant. D'autre part, on voit facilement où se situent les différents cantons dans la promotion de la santé psychique.

3.7 Point de contact au niveau national

Conformément au contrat de collaboration des organismes responsables, le bureau de coordination a mis en place un point de contact national pour les questions liées aux programmes régionaux de promotion de la santé psychique et du dépistage précoce de la dépression / de la suicidalité. Dans ce cadre, il garantit le transfert de connaissances entre les membres ainsi que d'autres personnes intéressées.

Les demandes de renseignements sont nombreuses

Au cours de la première année de fonctionnement, de nombreuses prises de contact ont été réalisées du côté des acteurs de la santé psychique. Par téléphone ou par e-mail, les personnes sont renvoyées vers des spécialistes selon le thème ou bénéficient d'informations concrètes. Divers responsables cantonaux de la santé psychique ont fait part de leur intérêt pour la mise en réseau et l'échange d'informations, et les acteurs régionaux intéressés se sont renseignés sur l'alliance contre la dépression.

Base de données d'adresses 3.8

Lors de la création du bureau de coordination, une liste d'adresses avec environ 70 entrées a été établie. Elle repose sur les partenaires coordonnés par l'Office fédéral de la santé publique dans le cadre des alliances suisses contre la dépression.

Début 2012, il a dû être renoncé à une analyse formelle des acteurs en raison des ressources limitées et de la pression des délais. La base de données d'adresses a été étendue une première fois au moyen d'une recherche semi-systématique sur plusieurs canaux. On utilise le réseau personnel du chef du bureau de coordination, des listes de membres d'organisations faîtières



nationales dans le domaine de la santé psychique, des listes de participants à des manifestations sur la santé psychique, ainsi que des listes de liens complémentaires sur les sites Internet des acteurs identifiés.

Important recueil d'adresses

En février 2012, environ 380 adresses étaient disponibles pour l'invitation à la première Rencontre du réseau. Finalement, 140 inscriptions à la rencontre ont été enregistrées. Le rendement de 37% montre la qualité et l'étendue de la base de données d'adresses.

La base de données a été constamment élargie en cours d'année, en partie sur la base de listes de participants aux manifestations et de nouveaux contacts du bureau de coordination. A fin 2012, 460 personnes étaient recensées dans la base de données, dont 15% de francophones. Elles représentent 330 organisations des domaines publics et privés: formation, recherche, alliance contre la dépression, promotion de la santé et prévention, soins psychiatriques, administration cantonale, associations nationales et prestataires privés. Diverses fonctions d'évaluation sont préprogrammées dans la base de données d'adresses.

3.9 **Publications**

Un courrier de bienvenue a été envoyé au printemps 2012 à quelques 250 personnes. Il a communiqué le lancement du Réseau Santé Psychique Suisse aux acteurs publics et privés de la santé psychique en Suisse.

Newsletter avec des partenaires

Un second courrier dans l'esprit d'une newsletter a été envoyé mi-décembre à quelque 450 personnes. Les «News npg-rsp.ch» se font en premier lieu connaître sur le nouveau site Internet du réseau. Elles contiennent par ailleurs de brefs portraits de quatre acteurs majeurs de la santé psychique et leurs attentes à l'égard du Réseau Santé Psychique Suisse: le canton de Genève et son alliance contre la dépression, Santé publique Suisse, l'Alliance Santé Psychique Suisse ainsi qu'Ipsilon, l'organisation faîtière nationale pour la prévention du suicide en Suisse.

Contributions dans des publications de tiers 3.10

Pour faire connaître le nouveau réseau, de brefs rapports ont été publiés dans la presse écrite en cours d'année. Avant, cela se faisait de manière non systématique et dans des médias facilement accessibles.

Médias d'organismes responsables:

- Newsletter PSE de Promotion Santé Suisse
- Newsletter Dialogue Politique nationale de la santé de l'OFSP
- Spectra, Newsletter de prévention et de promotion de la santé de l'OFSP

Médias des acteurs de la santé psychique:

- Newsletter de Santé publique Suisse
- Cahier «Dépression» du magazine Pro Mente Sana aktuell
- Psychoscope, la revue professionnelle de la Fédération Suisse des Psychologues



Médias destinés à un large public:

Mediaplanet, joint à différents quotidiens

Participation et contributions lors de manifestations de tiers

Le chef du bureau de coordination a participé à un grand nombre de manifestations pendant l'année pour faire connaître le nouveau réseau, constituer un réseau relationnel et échanger des informations professionnelles. Il s'agit parfois d'une contribution active dans le sens d'une présentation du nouveau réseau.

De nombreuses invitations	pour présenter le réseau	
---------------------------	--------------------------	--

Manifestations et organismes visités avec une contribution active / présentation du Réseau Santé Psychique Suisse:

- 1. Congrès «Depression: Wissen schafft Akzeptanz» (Dépression: les connaissances favorisent l'acceptation)
- 2. Congrès «Suizidprävention im Alter» (Prévention du suicide chez les personnes âgées)
- 3. Journée d'automne 2011 de l'ARPS (Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé) sur le thème «santé psychique»
- 4. Initiative des villes pour la politique sociale, séminaire du groupe de travail Responsables administratifs
- 5. Forum de Winterthour sur la santé et la prévention, congrès public sur la dépression: dépistage précoce et prévention
- 6. Service du médecin cantonal d'Argovie, manifestation publique sur le thème World Mental Health Day
- 7. Canton d'Uri, manifestation de lancement du programme prioritaire «Santé psychique»
- 8. Pro Mente Sana, participation au groupe de travail «Campagne de sensibilisation nationale sur les thèmes de l'atteinte psychique»
- 9. Pro Mente Sana, réunion du groupe de coordination national pour la journée mondiale de la santé mentale du 10 octobre
- Réunion de la CPPS (Commission de Prévention et Promotion de la santé des cantons latins)
- 11. Réunion du groupe spécialisé Santé mentale de Santé Publique Suisse

Une mise en réseau variée	

Manifestations auxquelles nous avons assisté pour entretenir les relations / constituer le réseau (sans contribution formelle):

- 12. Journée de travail Dialogue de la politique nationale de la santé
- 13. Conférence nationale sur la promotion de la santé
- 14. Congrès national pour la promotion de la santé en entreprise
- 15. Journée d'échange d'expériences de l'Association suisse pour la promotion de la santé en entreprise
- 16. Swiss Public Health Conference
- 17. Symposium «40 ans de Santé publique Suisse Public Health works!»



- Atelier «Taking action against Health inequality» de Santé publique Suisse
- 19. Journée d'étude nationale «Comment réussir à ancrer durablement la promotion de la santé dans les écoles?»
- 20. Congrès spécialisé temps et famille
- 21. Journée PAC (programmes d'action cantonaux) poids corporel sain
- 22. Journée d'automne 2012 de l'ARPS (Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé) sur le thème «programmes de prévention nationaux»
- 23. Journée de prévention du canton de Zurich sur le thème «prévention des maladies psychiques»
- 24. Manifestation d'ouverture des journées d'action de la santé psychique de Berne
- 25. Manifestation d'ouverture des journées d'action de la santé psychique de Soleure
- 26. Atelier de l'OFSP sur l'état des lieux des concepts psychiatriques cantonaux et leur mise
- 27. Lancement du «cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance»
- 28. Cours inaugural au département Santé de la Haute école de Zurich de sciences appliquées «La dépression, un problème de santé publique?»

Activité de mise en réseau bilatérale et autres

Au cours de l'année, le chef du bureau de coordination a rendu visite à d'importants acteurs dans le domaine de la santé psychique en Suisse. Les entretiens bilatéraux sont menés avec des spécialistes de la santé psychique dans les cantons assumant des fonctions de directeur et/ou de responsable. Pour les organisations nationales, les rencontres ont lieu avec des représentants de comité, la présidence et/ou la direction générale, avec des personnes chargées des questions de santé dans le domaine de l'entreprise.

Prise de contact précieuse

Ces discussions ont suscité un intérêt marqué. Les interlocuteurs s'intéressent à la mise en réseau et aux informations sur la promotion de la santé psychique. Le nouveau réseau est accueilli globalement positivement et même attendu avec une grande impatience par certains. Une méfiance ou une peur de la concurrence ont été clairement mises en évidence dans deux cas seulement (un canton, une organisation nationale). Au cours de l'année, il a toutefois été possible d'influencer en grande partie positivement l'opinion à l'égard du Réseau Santé Psychique Suisse. D'autres acteurs ont également fait part de leurs attentes au-delà des objectifs formulés par le Réseau Santé Psychique Suisse, par exemple l'élaboration d'une stratégie nationale, le financement ou le lobbying. Les entretiens bilatéraux sont évalués à l'aide de questions standardisées simples. Ils sont qualifiés de «très précieux» ou «utiles» par les interlocuteurs.

Services de promotion de la santé et de prévention (ou équivalents) des cantons qui ont reçu une visite:

- 1. Argovie
- 2. Berne
- 3. Lucerne
- 4. Schwyz

- Soleure
- 6. St-Gall
- 7. Zoug
- 8. Zurich

Organisations et entreprises nationales qui ont reçu une visite:

- 9. Alliance Santé Psychique Suisse
- 10. Fachverband Sucht
- 11. Conférence nationale suisse des ligues de la santé
- 12. Ipsilon, initiative pour la prévention du suicide en Suisse
- 13. Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant
- 14. Ligue suisse contre le cancer
- Réseau Education et Santé
- 16. Pro Mente Sana
- 17. Santé publique Suisse
- 18. Fondation suisse pour la santé Radix
- 19. Fédération des coopératives Migros, direction du projet santé
- 20. Rédaction de la newsletter suisse getNews Promotion de la santé & Prévention

Un invité dont la présence est appréciée

Afin d'intégrer le Réseau Santé Psychique Suisse dans les structures existantes et de renforcer la collaboration, le bureau de coordination a demandé au milieu de l'année de pouvoir siéger en tant qu'invité permanent au sein de l'Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé (ARPS). Le comité directeur de l'ARPS a approuvé la demande. Le Réseau Santé Psychique Suisse est le cinquième invité permanent à avoir été accepté avec l'Office fédéral de la santé publique, Promotion Santé Suisse, Santé publique Suisse et la Fondation suisse pour la santé Radix. Il a participé pour la première fois à la réunion du comité directeur étendu de l'ARPS en décembre 2012.

4. PERSPECTIVES

Après l'échec de la loi sur la prévention, les cantons restent les acteurs centraux, également dans le domaine de la promotion, du maintien et du rétablissement de la santé psychique. Pour que le besoin incontesté de coordination et d'utilisation optimisée des moyens limités des services compétents soit tout de même satisfait, une collaboration intensive des divers acteurs de la santé psychique sera nécessaire dans les prochaines années:

- entre la Confédération et les cantons;
- dans tous les secteurs au sein de la Confédération ainsi que dans les différents cantons;
- entre les cantons;
- entre les acteurs publics et privés;
- tout au long de la chaîne d'intervention globale promotion de la santé-préventiontraitement-réhabilitation.

Le Réseau Santé Psychique Suisse peut servir de modèle abouti pour l'intégration des différents acteurs. Les organes responsables en tant que point de contact inhabituel entre plusieurs ser-



vices fédéraux de différents secteurs, des cantons et d'une fondation privée, forment déjà une plateforme prometteuse. Celle-ci pourrait par exemple être complétée en direction du secteur de la formation. Le groupe d'experts du réseau avec sa composition hétérogène accroît encore sensiblement le potentiel de synergie. Il peut être utilisé à lui seul comme un instrument de mise en réseau. Les futurs membres du réseau constituent toutefois le groupe cible de mise en réseau à proprement parler. Le plus grand nombre possible d'acteurs de la santé psychique en Suisse doit être intégré ici. Après l'élaboration réussie des structures, tout le Réseau Santé Psychique Suisse fait office de plateforme complémentaire.

La coordination est souhaitée et nécessaire

Sans programme national pour la santé psychique, les différentes mesures au niveau fédéral, comme le Réseau Santé Psychique Suisse, le Réseau Education et Santé, les alliances contre la dépression et les autres activités et programmes cantonaux, ainsi que les initiatives d'organisations et d'entreprises privées, restent particulièrement importantes. L'échange d'informations, la mise en réseau et par conséquent la coordination harmonieuse des nombreux acteurs seront toujours souhaités et nécessaires. Le Réseau Santé Psychique Suisse a acquis une grande acceptation dans le secteur après la première année de fonctionnement. Une condition importante est ainsi remplie dans un domaine où la coordination et l'utilisation des synergies dépendent du volontariat des acteurs.

Les performances sont indissociables des ressources

Les expériences après la première année de fonctionnement montrent que les ressources en personnel existantes suffisent à peine pour les futures prestations de mise en réseau et de coordination. Une augmentation des ressources en personnel serait donc souhaitable. Et ce pour plusieurs raisons: les affiliations augmenteront constamment. D'une part, les membres doivent être gérés et, d'autre part, les contacts doivent être entretenus pour que le réseau reste productif. La hausse des affiliations augmentera aussi le besoin de coordination, de transmission des connaissances et de mise en réseau. Les exigences en termes de présence aux manifestations et au sein des organes imposées au bureau de coordination vont par conséquent augmenter. Huit cantons ont reçu une visite lors de la première année de fonctionnement. Un contact annuel avec tous les cantons serait toutefois utile pour optimiser l'échange et l'utilisation de synergies.

Enfin, un travail au niveau du contenu serait souhaité et utile de la part du réseau. Des directives nationales, des aides à la prise de décision basées sur des preuves ou autres seraient saluées par de nombreux acteurs. La structure du réseau dotée d'une large base au niveau scientifique et pratique serait toute trouvée pour se charger de l'élaboration. Elle pourrait être utilisée pour promouvoir la santé psychique selon les critères reconnus dans le domaine de la santé: efficacité, opportunité et rentabilité. Le réseau nouvellement créé contribuerait ainsi encore davantage à la promotion efficace et durable de la santé psychique en Suisse.